

Sara VECCHIATO

« ÇA M'A SAUVÉ ! » LE PRONOM « ÇA/CELA » SAUVEUR ET DIAGNOSTIC DES INTERROGATIVES INDIRECTES SUJET EN FRANÇAIS

Sara Vecchiato

Università degli Studi di Udine & Dorif (groupe "Grammaire et Syntaxe")

sara.vecchiato@uniud.it

Résumé

La présente étude se propose de montrer que le pronom *ça/cela* peut être le pivot de constructions impersonnelles de nature propositionnelle, non seulement avec des subordonnées complétives et infinitives, mais également avec des subordonnées disjonctives en *si*, communément appelées interrogatives indirectes totales. Ces constructions sont illustrées dans des énoncés tels que « *Ça me regarde si je veux le soigner ou pas !* » et sont catégorisées par certains comme des *extrapositions*, par d'autres comme des *dislocations à droite*. L'application de certains tests syntaxiques nous permet d'argumenter que la subordonnée interrogative entre ici dans une construction parallèle à celle des complétives, et que son rôle de sujet syntaxique est « doublé » par le démonstratif. En nous situant dans le sillage du *lexique-grammaire*, nous examinons quatre verbes qui se construisent avec une complétive sujet (*compter, concerner, importer, regarder*). Ce faisant, nous montrons que *ça/cela* peut entrer dans ces constructions aussi bien avec un verbe qui admet le pronom *il* impersonnel, qu'avec un verbe qui refuse *il*. Cette asymétrie distributionnelle entre *il* et *ça/cela* calque celle qui existe avec les complétives, et elle est probablement due à la nature référentielle du pronom démonstratif, donc à son rôle cataphorique de « dédoublement ». Nous en concluons que *ça/cela* peut être employé comme test afin d'identifier des verbes qui admettent des subordonnées disjonctives en *si*.

Introduction

Le but de cet article est d'enquêter sur le rôle de l'emploi du pronom *ça/cela* comme élément permettant l'occurrence de constructions impersonnelles de nature propositionnelle¹. Il s'agit de structures abondamment décrites dans les cas où la proposition ayant fonction de sujet est une complétive ou bien une infinitive (HUOT 1981 ; ZARING 1994 ; JONES 1996 ; RIEGEL *et al.* 2016 : 755). En revanche, notre analyse se focalisera davantage sur les subordonnées interrogatives indirectes totales en *si* (*Si P*). Nous montrerons que, tout comme il arrive avec les complétives, *ça/cela* peut, d'une part, alterner avec le pronom *il* impersonnel et, d'autre part, être employé avec des verbes n'admettant pas *il* en tant que sujet syntaxique. Ce qui rend visible davantage la possibilité pour certains verbes d'avoir une subordonnée *Si P* en fonction de sujet sémantique.

L'asymétrie distributionnelle entre *il* et *ça/cela* étant probablement due à la nature référentielle de celui-ci, et donc à son rôle cataphorique, nous examinerons avant tout sa formation en diachronie par rapport au pronom *il*, aussi bien que certaines de ses particularités distributionnelles (§ 1). Nous présenterons ensuite la construction impersonnelle dont il est question, qui est catégorisée par certains comme une *extraposition*, par d'autres comme une *dislocation à gauche* (§ 2). Les particularités des interrogatives indirectes et la difficulté d'isoler des interrogatives indirectes sujet feront l'objet du paragraphe suivant (§ 3). Nous examinerons enfin deux typologies verbales : celle où le pronom démonstratif peut alterner avec le pronom *il* impersonnel (§ 3.1) et celle où cette alternance n'est pas possible (§ 3.2). Dans les conclusions (4) nous argumenterons que cet emploi cataphorique de *ça/cela*, tout en étant généralement qualifié de familier et de moins « correct » que l'emploi du pronom *il*, suit en effet des règles distributionnelles qui lui sont propres et qui peuvent être exploitées pour dénicher les verbes qui admettent une proposition *Si P* comme sujet.

Notre travail se situe dans le sillage de l'approche *lexique-grammaire*. Nous nous éloignons quelque peu, pour cette occasion, de la recommandation qui veut que la description ne concerne avant tout que les phrases simples (GROSS 1975 ; BOONS, GUILLET, LECLÈRE 1976). Cependant, comme nous l'avons anticipé plus haut, la construction impersonnelle que nous examinerons a un statut qui se rapproche de l'*extraposition* des complétives (GROSS 1975 § 2.6), ce qui fait d'ailleurs tout son intérêt. Afin de recueillir les données, nous avons utilisé les moteurs de recherche *GlossaNet* et *Gallica*² parce qu'ils permettent de ne pas privilégier des domaines particuliers (comme l'écriture littéraire ou journalistique). D'autres exemples ont été collectés par nos soins. Ce choix d'un corpus « ouvert » est motivé par le fait que l'examen de typologies textuelles et de registres de langue différents nous a déjà permis de mettre en relief des distributions qui risqueraient autrement d'être mises à l'écart (VECCHIATO 2007 ; 2008). Notre attention s'est focalisée sur la délimitation territoriale des attestations (limitées à la France métropolitaine et à l'Europe). Bien évidemment nous avons trouvé judicieux d'exclure des textes traduits, quoique ces attestations puissent s'avérer parfois intéressantes, compte tenu de la possibilité que les textes traduits influencent, à long terme, la langue générale (voir § 3.1 plus bas). En ce qui concerne l'analyse des données, nous nous sommes

basée d'abord sur les jugements d'acceptabilité de locuteurs natifs, dont certains ont déjà été formalisés par des linguistes³ et ensuite sur des attestations écrites, en considérant que ces deux approches ne sont pas en compétition mais qu'elles s'intègrent (LAPORTE 2008).

1. Le pronom *ça/cela* et une construction ambiguë : *Ça arrive qu'on se trompe*

Les formes *ceci* et *cela* apparaissent dans la langue française au XIV^e siècle comme des formes renforcées de *ce*, ayant respectivement valeur de pronom cataphorique et d'anaphorique. *Ça*, forme écrasée de *cela*, est attesté au XVII^e siècle, mais il est sans doute plus ancien (BRUNOT, BRUNEAU 1949 : § 363, § 364 ; PERRET 2009 : 122). Les deux formes *ça* et *cela* sont généralement considérées comme des synonymes parfaits dont la distribution n'est complémentaire que sur le plan diaphasique, *ça* étant la variante plus familière voire populaire ; en réalité, plusieurs linguistes ont montré un décalage distributionnel lié à différentes classes verbales (JEANJEAN 1982).

D'un point de vue strictement formel – c'est-à-dire selon les principes d'une grammaire formalisée – les pronoms *ceci* et *cela* reprenant une complétive ont été analysés comme la réduction de la structure générale suivante, où *N* est du type *fait, idée*, etc. (GROSS 1986a : 66 ; GROSS 1986b : 147).

ce N de N Qu P

Je suis content de ce qu'elle achète des choses.
= Je suis content du fait qu'elle achète des choses.

Cette dérivation permet de décrire d'un seul coup les complétives précédées d'une préposition et leur pronominalisation avec *ceci* et *cela*⁴ :

2a) Jean tient à ce que Mary ne boive pas.
2b) Jean tient à cela.

Le rôle de pronominalisation de *ceci* et *cela* est donc prédominant dans l'analyse de ces formes. En effet, *ceci* et *cela* (*ça*) peuvent non seulement substituer une complétive mais aussi l'anticiper ou la reprendre, dans des formes communément appelées des *dislocations*. Dans les exemples qui suivent, la forme de base à partir de laquelle se forment (3a) et (3b) voit la complétive en position de sujet (4). Nous parlerons de *dislocation à droite* pour (3a) et de *dislocation à gauche* pour (3b) :

3a) Ça arrive, qu'on se trompe.
3b) Qu'on se trompe, ça arrive.

4) Qu'on se trompe arrive.

La dislocation est un phénomène complexe, qui a fait l'objet d'un nombre très élevé de publications dans des cadres théoriques variés (APOTHELOZ 1997 ; BLASCO-DULBECCO 1999 ; AVANZI 2009). Elle est essentiellement fondée sur la répétition, dans la mesure où une partie de la phrase est exprimée deux fois, d'abord sous la forme d'un groupe syntaxique plein, ensuite sous la forme d'un pronom coréférentiel : elle « se traduit donc par un dédoublement » (RIEGEL *et al.* 2016 : 720). Typiquement, la dislocation est signalée par une pause à l'oral et par une virgule à l'écrit, ce qui fait que les études sur la dislocation croisent volontiers la syntaxe et la prosodie (AVANZI 2012)⁵.

Il existe également une troisième forme, donnée en (5a) : à la différence de la dislocation « classique », elle ne présente ni pause à l'oral, ni virgule à l'écrit. En fait, sa structure est très proche d'un autre type encore de structure propositionnelle, donné en (5b), qui, lui, utilise le pronom personnel *il* comme dans les constructions impersonnelles (RIEGEL *et al.* 2016 : 755) :

5a) Ça arrive qu'on se trompe.
5b) Il arrive qu'on se trompe.

La forme en (5b) est appelée par Gross (1975 : 92) une complétive « extraposée », et la transformation de la forme de base est dite *extraposition*. D'autres auteurs préfèrent parler de « postposition de la proposition » (*clause-postponing*) pour signifier que la proposition subordonnée placée après le verbe est en fait le sujet sémantique de la phrase (JONES 1996 : 127). Le terme *extraposition* est également employé (HUOT 1981 : 145 ; voir aussi ZARING 1994 pour l'anglais⁶). Toutefois, les auteurs qui assimilent les deux constructions remarquent que la lecture est différente et que cette deuxième structure est aujourd'hui généralement étiquetée comme un exemple non segmenté de *dislocation à droite* (RIEGEL *et al.* 2016 : 716-755).

Cette alternance entre le pronom personnel et le pronom démonstratif comme sujet de constructions impersonnelles et propositionnelles est documentée depuis fort longtemps⁷. Cependant, le pronom *il* n'a pas la même distribution que celle de *ça* (6) :

6) * Il arrive, qu'on se trompe.

Selon certains, la nature référentielle du pronom *ça* en fait un élément idéal pour l'anticipation cataphorique (tout comme pour la reprise anaphorique), tandis que le pronom *il* a probablement perdu certains emplois référentiels qu'il possédait à une époque (LEBAS 1997). En effet, seule une structure du type en (5a) avec *ça* peut tolérer l'effacement de la proposition subordonnée, ce qui met en relief le « dédoublement » sur lequel est basée la dislocation (DRUETTA 2001 : 18)⁸.

- 7a) Ça n'est pas conseillé (E + de lui téléphoner).
7b) Il n'est pas conseillé (*E + de lui téléphoner).

Plusieurs études ont montré que les verbes construits avec le pronom *il* « impersonnel » forment une classe restreinte (HERIAU 1980)⁹. À ce propos, ZARING (1994) mentionne plusieurs catégories verbales, dont les verbes psychologiques qui régissent un complément d'objet direct (*accusative psych verbs*) et indirect (*dative psych verbs*). Elle cite le cas des verbes *arriver* et *étonner* : pour le premier, les deux pronoms sont possibles, alors que, pour le deuxième, le pronom *ça/cela* est le seul possible :

- 8a) Cela étonne mon père que nous travaillons beaucoup.
8b) * Il étonne mon père que nous travaillons beaucoup.
8c) (Il + ça) arrive souvent ici qu'on soit inondé de travail¹⁰.

Ces deux verbes sont inclus respectivement dans deux grands groupes verbaux identifiés par GROSS (1975). Gross a divisé la plupart des verbes à complétive sujet (environ 850 entrées) dans deux listes ou *tables*, selon deux caractéristiques principales qui, apparemment, vont de pair : d'une part, le fait d'accepter ou non l'extraposition avec le pronom *il*, et d'autre part, le fait de sélectionner un complément d'objet direct ou indirect. La première table inclut les verbes – très souvent des verbes psychologiques – qui sélectionnent un complément d'objet direct et n'acceptent pas d'extraposition (*table 4*). Dans le deuxième groupe sont listés les verbes qui acceptent l'extraposition et sélectionnent un complément d'objet indirect (*table 5*)¹¹. La classe restreinte des verbes à complétive sujet qui acceptent une extraposition coïncide donc avec le deuxième groupe de verbes¹².

HÉRIAU (1980 : 72) a montré que les deux constructions, extraposition et dislocation, diffèrent essentiellement dans les transformations ultérieures qu'on pourrait y appliquer : le pronom *il* n'est pas déplaçable, alors que le pronom *ça/cela* et sa variante *ce* peuvent avoir d'autres positions dans la phrase :

- 9a) Il est sage d'y aller.
9b) * D'y aller, il est sage.

- 10a) C'est sage d'y aller.
10b) D'y aller, c'est sage.

Sur ce point, il semblerait ne pas y avoir de différences nettes entre la construction avec pause (exemples 3a-b) et la construction sans pause (5a), ce qui amène RIEGEL *et al.* (2016 : 716) à assimiler la phrase (5a) à une dislocation à droite, dont « la pause n'est pas [...] nettement marquée ».

Ce qui ne change pas avec le changement de pronom, c'est la possibilité pour un verbe de sélectionner une complétive en position de sujet. La dislocation serait donc utilisée dans le discours comme une variante de l'extraposition avec *il*, ayant en plus des caractéristiques de mise en relief qui la rendraient plus « robuste » et moins ambiguë, et pour cette raison plus employée à l'oral (GREIDANUS 1990 : 91). Il est convenu en effet de dire que les formes avec *cela*, et surtout avec *ça*, appartiennent à un registre de langue plus familier que le pronom personnel *il* (OLSSON 1986 ; ZARING 1994).

2. Des interrogatives indirectes sujet

Les constructions disloquées à droite avec *ça/cela* permettent de fournir une base de discussion sur l'acceptabilité des interrogatives indirectes en position de sujet en français. Notre point de départ théorique est l'assimilation de l'interrogative indirecte à une complétive, les deux ayant nature nominale (ROSENBAUM 1967 ; GROSS 1975 : 65)¹³. Ce parallélisme est établi sur la base du fait que les complétives et les interrogatives répondent de la même manière à un certain nombre de tests syntaxiques, dont la transformation dite *pronominalisation*. Celle-ci peut être mise en œuvre avec un pronom personnel (11 ; 12), et bien évidemment avec le démonstratif (13) :

- 11a) L'écrivain engagé sait que la parole est action. (*Le Monde*)
11b) L'écrivain engagé le sait.

- 12a) L'ESA ne sait pas si l'atterrisseur a survécu ou pas. (*La Voix du Nord*)
12b) L'ESA ne le sait pas.

- 13a) Papa m'avait dit ça, que j'étais ravissante, et puis il est mort. (M. Chapsal)
13b) Pierre m'a dit que ça n'avait pas été précisé, si Jean devait parler ou non. (exemple d'Huot 1981 : 496)

Dans certains cas, on hésite à appliquer l'étiquette de « interrogatives » aux subordonnées. Certains ont même remarqué une proximité de sens avec la phrase hypothétique (WIMMER 1981a; 1981b). Cela n'est pas surprenant, compte tenu du fait qu'une parenté a été observée

plusieurs fois entre l'expression de l'interrogation totale et celle de l'hypothèse (CORMINBOEUF 2009b : 257). Cette porosité apparente entre l'expression de l'hypothèse et de l'interrogation a amené certains à s'interroger sur l'existence d'une conjonction *Si* polysémique (ACHARD-BAYLE 2007). C'est une parenté qui a souvent été expliquée avec l'argument que la question et la condition forment toutes les deux une « suspension de la valeur de vérité ».

Afin de décrire et de rendre compte de cette suspension, plusieurs concepts ont été développés par les linguistes, tels que l'*acte de supposition* (DUCROT 1972), la théorie de l'*espace mental* (FAUCONNIER 1984 ; DANCYGIER et SWEETSER 2005) et plus récemment la notion d'assertion « non assumée » ou *assertion mise à distance* (CORMINBOEUF 2009b : 319).

Afin de caractériser les interrogatives par rapport aux hypothétiques d'un point de vue formel, nous adoptons comme test l'emploi de la disjonction (*Si P ou si P*). Ce test, proposé par BORILLO (1978), est encore considéré comme l'un des critères les plus robustes pour distinguer entre interrogation et hypothèse (CORMINBOEUF 2009a). L'emploi de la disjonction nous semble d'ailleurs cohérent avec le *principe d'expansion maximale* formulé par BOONS, GUILLET et LECLÈRE (1976 : 165) : comme les différences de sens sont associées d'habitude à des différences de construction, le fait d'inclure dans la description tous les actants éventuellement omis permet de mieux distinguer les différents emplois d'un verbe.

- 14a) Max se demande si Léa s'intéresse à lui (E + ou non).
 14b) Si Léa s'intéresse à lui, Max restera.
 14c) * Si Léa s'intéresse à lui ou non, Max restera.

Tout en étant prudente sur la terminologie à utiliser pour définir ces subordonnées en *si*, notre préoccupation dans le cadre de cet article consiste davantage dans l'étude des propriétés distributionnelles des verbes français, avec un point de vue strictement syntaxique. Notre intérêt ici est donc d'établir si un verbe accepte une forme en *si* comme régime ou plutôt comme circonstant.

L'assimilation des complétives et des interrogatives aux noms implique qu'elles devraient pouvoir occuper les mêmes positions syntaxiques dans la phrase. Cependant, une asymétrie distributionnelle existe entre ces deux types de complémentation phrastique, et concerne précisément la position de sujet. En effet, alors qu'il est admis d'avoir une complétive en position de sujet, l'acceptabilité des interrogatives indirectes en position de sujet ne fait pas l'unanimité parmi les linguistes : certains arrivent à nier catégoriquement l'existence de ces formes en français, aussi bien en position de sujet canonique qu'avec une extraposition (DELAVEAU 1992 ; HUOT 1981 ; MULLER 1994). L'absence de cette forme linguistique peut s'expliquer par le fait que d'autres formes offrent des alternatives valables : par exemple, la complétive disjonctive en *Que* avec le verbe au subjonctif, ou bien les formes avec l'infinitif *savoir* (*la question de savoir si*, ou *le fait de savoir si*) :

- 15a) * Si Jean devra prendre la parole ne figure pas dans les instructions qui ont été diffusées.
 15b) * Il est intéressant si ce type de construction résiste aux tremblements de terre.
 15c) * Ça m'inquiète si Jean est bien arrivé¹⁴.

- 16a) Que les gens jeûnent ou pas ne regarde qu'eux. (*Libération*)
 16b) Ignorant encore le coût de ces travaux, je m'inquiète de savoir si je pourrai y faire face. (J.-Ph. Schlumberger)

D'un autre côté, BORILLO (1978) affirme que l'acceptabilité des interrogatives indirectes totales en position de sujet ne peut pas être exclue une fois pour toutes, parce qu'elle dépend du sémantisme du verbe. Borillo mentionne *concerner* et *importer*, qu'elle décrit avec la variable sémantique du « degré d'intérêt ». Sa suggestion est qu'il existe une gradation d'acceptabilité¹⁵ :

- 17a) S'il a acheté ou volé ne concerne personne.
 17b) ? S'il a acheté ou volé est sans importance.
 17c) * S'il a acheté ou volé m'est égal¹⁶.

Nos recherches nous ont amenée à développer cette intuition de BORILLO (1978) : nous avons identifié jusque-là quelques verbes également susceptibles d'entrer dans ce même groupe « degré d'intérêt » (§3.2 et §3.3), aussi bien que des verbes que nous pourrions définir « phénoménologiques », tels *apparaître* ou *figurer*. En ce qui concerne leur construction, nous observons que la forme *Si P ou si P* peut – bien que rarement – se trouver dans la position de sujet préverbal (17a), ou bien (plus fréquemment) subir une *extraposition* (18a) ou encore une *permutation*¹⁷ (18b) :

- 18a) Il n'apparaît pas toujours clairement si les tirs sont intentionnels ou non. (*Le Figaro*)
 18b) Alors et alors seulement apparaîtra si oui ou non l'islam est compatible avec la France. (Cyril Brun)

3. La dislocation à droite des interrogatives indirectes

Depuis que nous avons commencé notre analyse des interrogatives indirectes sujet, nous avons remarqué des attestations régulières de dislocations à droite avec des propositions *Si P*. Cependant, l'hypothèse d'accepter ces attestations comme des occurrences d'interrogatives indirectes sujet rencontre généralement deux objections. La première est que dans une structure disloquée, la subordonnée n'occupe pas la position de sujet syntaxique au sens strict. Cette objection a été exprimée entre autres par HUOT (1981 : 128). Celle-ci a des perplexités sur les exemples fournis à ce propos par SANDFELD (1977 : 62), lesquels sont en effet autant de cas de dislocations à gauche (19). Le fait que la subordonnée soit détachée et reprise par un démonstratif ne permet pas d'affirmer, selon Huot, que la phrase en (19) soit une vraie interrogative sujet. Ce même argument pourrait nous être adressé pour la dislocation à droite, puisque l'interrogative indirecte n'occupe pas la « vraie » position de sujet syntaxique :

19) Si le coup d'état que voici finira par faire d'Hitler le véritable maître de l'Allemagne, cela dépendra du chef raciste lui-même.

La deuxième objection peut être résumée dans l'observation conduite par MULLER (1994 : 197), qui a remarqué qu'avec le même verbe une proposition en *Si P* peut être détachée à gauche tout en étant exclue de la position régime. Cette possibilité serait due au fait que le mécanisme du détachement peut créer de la confusion entre les *Si P* « interrogatifs » et les *Si P* « hypothétiques »¹⁸.

20a) Si Paul vient, je le cacherai à Marie.
20b) * Je cacherai si Paul vient à Marie.

Afin de contourner ces objections, nous appliquons le test de la disjonction (*Si P ou si P*, voir §2) aux phrases de MULLER (1994). Le résultat semble aller dans la direction attendue : le fait que (21a) soit inacceptable confirmerait que la subordonnée en début de phrase n'est pas une interrogative ; le fait que (21b) est inacceptable montre que le verbe *cacher* ne sélectionne pas d'interrogatives indirectes :

21a) * Si Paul vient ou non, je le cacherai à Marie.
21b) ?? Je cacherai à Marie si Paul vient ou non.

Des exemples de disjonctions avec des dislocations en *ça* (et *ce*) donnent un résultat comparable¹⁹ :

22a) Si les gens de cinéma ne l'aiment pas, c'est précisément parce qu'elle ne fait pas de cinéma (*Le Nouvel Observateur*).
22b) * Si les gens de cinéma ne l'aiment pas ou non, c'est précisément parce qu'elle ne fait pas de cinéma.

23a) Tu verras que lui-même sera content de ta décision, car n'est-ce pas une honte pour lui aussi si tu restes au village ?
23b) * Tu verras que lui-même sera content de ta décision, car n'est-ce pas une honte pour lui aussi si tu restes au village ou non ?

L'application du test à l'exemple en (19) semblerait donc confirmer que cette attestation de SANDFELD (1977 : 62) est effectivement l'attestation d'une interrogative indirecte sujet :

24) Si le coup d'état [...] finira par faire d'Hitler le véritable maître [...] *ou non*, cela dépendra du chef raciste lui-même.

Par conséquent, notre suggestion est que les attestations de structures *Si P* dans des dislocations à droite du type *Ça arrive qu'on se trompe* peuvent être prises comme autant d'attestations d'interrogatives indirectes totales en position de sujet. Néanmoins, ces formes doivent répondre positivement au test de la disjonction (*Cela V Si P ou si P*).

Dans les paragraphes suivants, nous examinerons le comportement de quelques verbes qui sélectionnent un c.o.i. et qui acceptent l'extraposition (*table 5* de Gross 1975) et de ceux qui sélectionnent un c.o.d. et n'acceptent pas d'extraposition (*table 4*). Nous nous focaliserons notamment sur des paires de synonymes qui se construisent avec des subordonnées en *Si*, afin de déterminer si ces phrases sont assimilables à des complétives ou bien à des circonstants.

Nous montrerons enfin que l'acceptabilité des interrogatives indirectes dans la dislocation se reflète dans l'acceptabilité des interrogatives dans les structures simples (i.e. non-disloquées).

3.1 Verbes à complétive sujet extraposable : compter et importer

Les verbes de ce groupe qui acceptent des interrogatives indirectes sont assez nombreux : on remarque la présence de verbes « phénoménologiques » comme *apparaître* ou *figurer*, qui se construisent typiquement avec des prépositions locatives, et bien sûr de verbes de « degré d'intérêt ». Dans ce paragraphe nous nous occuperons de deux verbes synonymes faisant partie de ce dernier sous-groupe, à savoir *compter* et *importer*.

Avec le verbe *importer*, les jugements sont nets et les attestations systématiques, quoique pas fréquentes. Nous corrigeons en partie l'affirmation de ZARING (1994 : 521), selon laquelle seul le pronom *il* est acceptable alors que *ça/cela* serait impossible : l'emploi avec *cela* est possible (25c), pourvu que le verbe soit accompagné d'une expression caractérisable comme une « négation atténuée » au sens de WILLEMS (1979). En effet, la formule figée *peu importe que*, sans pronom personnel, est très utilisée (26)²⁰ :

25a) Il importe que la lettre soit formulée avec soin. (exemple de ZARING 1994 : 521)
25b) * Cela importe que la lettre soit formulée avec soin. (exemple de ZARING 1994 : 521)
25c) Cela importe peu que ce soit ou non inscrit dans nos destinées, l'essentiel est que nous y voilà. (P. Cauvin)

26) Peu importe si Claire Trevor a effectivement passé le temps de la primaire à natter sa sœur ou sa poupée. (Jullier)

La possibilité d'employer les deux pronoms *cela* et *il* existe également avec les interrogatives indirectes²¹. Les variations sur cette construction peuvent être diverses : la disjonction n'est pas toujours exprimée avec la forme *ou non*, mais elle peut introduire des contenus nouveaux dans la phrase (27b-c). Souvent c'est la forme simple *Si P* et non pas la forme disjonctive qui est utilisée (27d) :

- 27a) Cela importe peu si le Paraguay a reconnu ou non le Kosovo. Plus de 65 % de la richesse mondiale l'a fait. (Lemay-Hébert)
 27b) Il m'importe peu si le peintre aujourd'hui peint traditionnel, actuel ou futuriste. (*Art Press*)
 27c) (...) Dans ce second cas, il importe peu si je pars de cette foi comme rationnelle ou du principe de la bonne conduite. (d'Aviau de Terney)
 27d) Peu importe si je me suis trompée. (Lecœuvre)

Les données ne sont pas aussi nettes pour le verbe *compter*, quoiqu'il s'agisse d'un synonyme qui entre également dans la table 5. Si nous examinons l'extraposition et la dislocation à droite, nous voyons que le verbe *compter* accepte les deux pronoms *il* et *ça/cela* avec la complétive (28a-b), mais dans le cas de l'interrogative indirecte, on remarque des perplexités chez les locuteurs (29a-b). Le parallélisme entre l'extraposition et la dislocation à droite est toujours très fort dans les deux configurations²² :

- 28a) Il compte pour Max que tout soit en ordre.
 28b) Ça compte beaucoup pour moi que tu passes ici et que tu me laisses un message aussi motivant²³.

- 29a) ? Il compte pour Max si tout est en ordre ou non.
 29b) ? Ça compte pour Max si tout est en ordre ou non.

Dans notre corpus, *cela* suivi de *V si P* ou *si P* n'est presque jamais attesté dans une dislocation à droite : le pronom est employé plus souvent comme anaphorique d'une partie du texte, que comme un cataphorique de la disjonctive (30a-b). Dans le cas de (30c) la structure *cela compte peu si* est ambiguë entre une lecture anaphorique et une lecture cataphorique²⁴

- 30a) Quelque grincheux pourrait dire de mon rasoir : « Il est trop vieux, sa lame est trop plate... » Mais, est-ce que cela compte si le fil est parfait et s'il coupe encore le poil comme on embrasse une fille ! (*Gil Blas*)
 30b) — Ah ! ces Marie peintes avec le vert glacé des angéliques ! répétait-il. Et ces Madones considérant d'un œil béat leurs pieds ! et ces Saints Antoine de Padoue, frais et léchés ! et ces Saintes Madeleine pleurant des pilules d'argent ! Mais cela compte peu si l'on met en parallèle tous les cris d'admiration que la prodigieuse basilique lui fait jeter.(Coquiot)
 30c) Le fond que vous choisissez peut être de la même couleur que le fond de votre serviette (un crème ou un pastel) ou totalement différent. Cela a peu d'importance si vous optez pour un motif découpé mais cela devient important (voire essentiel) si vous pratiquez la technique du déchiré. A priori cela compte peu si vous prenez la serviette entière, car en règle générale on utilise un support au format de la serviette. (*Blog Maison*)

C'est plus en général la disjonction qui n'est pas très attestée dans les dislocations à droite. Parmi les attestations, il faut signaler d'ailleurs des textes traduits, mais il est judicieux de ne pas tenir compte de ces occurrences, parce qu'elles relèvent probablement d'une interférence linguistique due au procès de traduction :

- 31) Tu dis, se marier, d'accord, ça compte pas si on le fait ou pas, tu t'en moques. (Lish)

On pourrait supposer que l'emploi systématique d'*importer* avec *Si P* ou *si P* laisse que *compter* se « spécialise » dans des emplois alternatifs. Quelle qu'en soit la raison, nous sommes amenée à conclure qu'il s'agit d'une de ces irrégularités de construction qui font l'imprévisibilité du lexique (GROSS 1975 : 224). Compte tenu de la rareté des occurrences de la structure *Cela V si P* ou *si P*, il est difficile d'imaginer que ces formes puissent avoir une influence quelconque sur la langue générale (i.e. des textes non traduits). Néanmoins, cette possibilité reste théoriquement ouverte, la traduction ayant souvent un caractère de régularisation (MARELLO 2011 ; ANDERSSON 2014 ; CONSANI 2015).

3.2 Verbes à complétive sujet non extraposable : concerner et regarder

Pour ce groupe, la possibilité d'accepter une subordonnée de type *Si P* ou *si P* est limitée à une poignée de verbes. Comme ceux qui composent ce groupe sont, pour la plupart, des verbes psychologiques, on pourrait supposer que cette incompatibilité est due à la difficulté de concevoir une réaction (psychologique) non pas à une éventualité, mais à une alternative²⁵. Nous prenons comme exemple le verbe *étonner* (cf. § 2) :

- 32a) * Ça étonne Ida s'il part ou non.
 32b) * S'il part ou non étonne Ida.
 32c) * S'il part ou non, ça étonne Ida.

Cette incompatibilité explique la « gradation d'acceptabilité » mise en évidence par Borillo (1978) que nous avons vue dans les phrases en (17). Si on considère *être égal* comme une expression d'indifférence émotive, et donc comme une expression verbale psychologique, on comprend que sa distribution est similaire à celle du verbe *étonner*. Les formes en *Si P* associables à ce verbe ne peuvent qu'être des hypothétiques, comme le prouve le test de la disjonction :

- 33a) Si elle dépasse deux jours, ça m'étonnerait – fit le docteur. (Monsigny)
 33b) * Si elle dépasse deux jours ou non, ça m'étonnerait – fit le docteur.

Avec un verbe exprimant un « degré d'intérêt », comme *concerner* (BORILLO 1978) la dislocation avec *ça/cela* paraît naturelle aux locuteurs, alors que l'extraposition avec *il* est impossible, ce qui réplique la distribution des complétives en *Que*. Comme le montre (17a), la position de sujet syntaxique est plus acceptable que la position extraposée pour l'interrogative indirecte :

- 34a) (Ça + cela) ne concerne personne s'il a acheté ou volé.
 34b) * Il ne concerne personne s'il a acheté ou volé.
 34c) S'il a acheté ou volé ne concerne personne. (=17a)

Le verbe *regarder*, synonyme de *concerner*, montre un schéma analogue :

- 35a) Ça me regarde si je veux le soigner ou pas ! (Delpon)
 35b) * Il me regarde si je veux le soigner ou pas !
 35c) S'ils se mystifient ou non ne me regarde pas. (Géplu)

Une légère différence de registre existe entre *concerner* et *regarder*. Le premier étant employé dans des contextes plutôt soutenus, il est rare de le trouver dans une construction disloquée avec le pronom *ça*, car celui-ci appartient à un registre linguistique plus familier que l'extraposition avec *il* (GREIDANUS 1990 ; ZARING 1994). L'emploi du pronom *cela*, de registre plus neutre, est plus fréquent :

- 36) Cela ne vous concerne pas s'il est ou non dans l'illégalité à ce sujet. (Forum juridique)

En revanche, *regarder* est attesté plusieurs fois dans la dislocation avec *ça*. Il s'agit de formes souvent employées dans des exclamations, avec un ton polémique. Le registre est généralement familier :

- 37a) Ça me regarde si j'ai fait un tatouage ou pas. (Forum Jeux)
 37b) Oui le prix est abusé, mais alors ça me regarde si j'ai envie d'acheter ou non ! (Forum Iphone)
 37c) Ça regarde qui si je veux ou non activer mon extension de blocage de pub ? Trois personnes de la langue de Shakespeare bien connues de tous : Me, Myself, and I !!! Personne d'autres ! (Blog)

L'emploi de la subordonnée non disjonctive *Si P* est possible avec les deux verbes (38a-b), mais, comme il est possible de convertir ces subordonnées dans des formes disjonctives (39a-b), nous sommes amenée à considérer qu'il ne s'agit pas d'hypothétiques, mais de *sous-structures* (GROSS 1975 § 1.4) de formes interrogatives :

- 38a) En quoi cela concerne-t-il Amnesty si des sociétés différentes souhaitent recourir à la peine de mort ? (Amnesty)
 38b) Ça me regarde si j'éprouve ces sentiments que vous dites là, mais ça ne regarde pas le public. (Céline)
 39a) En quoi cela concerne-t-il Amnesty si des sociétés souhaitent ou non recourir à la peine de mort ?
 39b) Ça me regarde si j'éprouve ou non ces sentiments que vous dites là.

4. Conclusions

Nous avons essayé dans cet article de décrire la distribution des dislocations à droite non segmentées (i.e. sans virgule) avec les interrogatives indirectes subordonnées. Nous avons montré que ces structures sont plus répandues que l'extraposition avec le pronom personnel *il*, et que pour cette raison elles peuvent rendre la phrase plus naturelle, surtout avec certaines catégories verbales.

Nous avons commencé par rappeler (§ 1) que la classification des dislocations à droite non segmentées a posé des problèmes aux experts qui se sont penchés sur ce sujet : certains ont opté pour les ranger avec les dislocations avec pause, d'autres ont préféré les traiter comme une variante avec *ça/cela* des extrapositions avec le pronom *il*. En fait, plusieurs auteurs ont signalé que l'alternance entre les deux pronoms est réglée par une série de restrictions, car les verbes construits avec le pronom *il* « impersonnel » forment une classe restreinte, tandis que le pronom *ça/cela* peut s'associer à davantage de verbes et surtout, il montre les caractéristiques d'un véritable « dédoublement » de la subordonnée.

Alors qu'il existe plusieurs études qui analysent la distribution des pronoms *il* et *ça* dans les structures à complétive en *que*, notre attention se focalise ici sur les interrogatives indirectes sujet. Nous avons rappelé tout d'abord (§ 2) l'existence d'une certaine

« porosité » entre les interprétations interrogative et hypothétique des subordonnées en *Si P*, et nous avons souligné la nécessité d'un test syntaxique élaboré par BORILLO (1978), qui consiste dans l'emploi de la forme disjonctive *Si P ou si P* – possible seulement avec l'interprétation interrogative. Alors que certains auteurs arrivent à nier l'existence même des interrogatives indirectes sujet en français, nous suivons les remarques de BORILLO (1978), selon qui la possibilité d'accepter une structure *Si P ou si P* en position de sujet dépend du sémantisme du verbe.

Selon notre opinion, les attestations de subordonnées en *Si P* à l'intérieur d'une dislocation (à gauche ou bien à droite) peuvent bel et bien être des cas d'interrogatives indirectes sujet. Sous ce point de vue nous allons donc à l'encontre des réserves d'HUOT (1981). Le critère que nous adoptons est toujours le fait que la subordonnée doit répondre positivement au test de disjonction (§ 3). Compte tenu de ce critère, nous avons identifié d'autres verbes en plus des deux que Borillo avait signalés (*concerner* et *importer*), et les avons décrits avec les variables sémantiques de « degré d'intérêt » et de « phénoménologie ». Les verbes qui sont complètement exclus, d'après nos résultats, sont ceux qui expriment une émotion ou bien une réaction psychologique.

Afin de caractériser le phénomène avec plus de précision, nous avons fait référence à la dichotomie entre deux groupes verbaux établie par GROSS (1975) : le groupe des verbes qui sélectionnent un c.o.i. et qui acceptent l'extraposition, et celui des verbes qui sélectionnent un c.o.d. et n'acceptent pas d'extraposition. Nous avons choisi de détailler le comportement d'*importer* et de *compter* pour le premier groupe, et celui de *concerner* et de *regarder* pour le deuxième. *Importer* et *concerner* montrent une alternance quasi complète entre les pronoms *il* et *ça/cela* (§3.1), tandis que *concerner* et *regarder*, tout en n'acceptant pas la forme extraposée, acceptent une interrogative indirecte en position de sujet et préverbal et postverbal. Les attestations disloquées de ces deux verbes restent cependant plus nombreuses. La différence entre les deux verbes semble être plutôt une question de registre de langue, qui fait que *concerner* est employé de préférence avec le pronom *cela* et *regarder* avec *ça*. (§ 3.2)

Pour conclure, le « dédoublement » induit par le phénomène de la dislocation (la présence d'un pronom cataphorique) n'interfère pas avec la nature de la proposition subordonnée qui entre dans cette construction. En effet, à quelques exceptions près, la dislocation est plus attestée, et ressentie comme étant plus naturelle par certains locuteurs. Néanmoins, pourvu que le verbe analysé soit le même et qu'on applique le test de disjonction, l'acceptabilité des interrogatives indirectes dans la dislocation se reflète dans l'acceptabilité des interrogatives et dans les structures simples, et dans les structures extraposées. Sur la base de ce parallélisme, nous envisageons d'employer la dislocation à droite comme un test, afin d'identifier les verbes qui peuvent admettre une interrogative indirecte en position de sujet.

Références bibliographiques

- ACHARD-BAYLE, Guy, « De l'extra- à l'intrapredicatif : polyvalence de *Si ?* », *SKY Journal of Linguistics*, n. 20, 2007, p. 9-34.
- ANDERSSON, Eva, *Le français au sein des institutions de l'Union européenne. Interférence linguistique*, Göteborgs Universitet, 2014.
- APOTHELOZ, Denis, « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », in MIEVILLE, Denis, BERRENDONNER, Alain (éds.), *Logique, discours et pensée*, Berne, Peter Lang, 1997, p. 183-217.
- AVANZI, Mathieu, « La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Étude prosodique », in *Actes d'IDP 09*, 2009, p. 77-91.
- AVANZI, Mathieu, *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.
- BLASCO-DULBECCO, Mylène, *Les dislocations en français contemporain*, Paris, Champion, 1999.
- BOONS, Jean-Paul, GUILLET, Alain, LECLÈRE, Christian, *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*, Genève, Droz, 1976.
- BORILLO, Andrée, *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*, Thèse d'État, Université de Provence, 1978.
- BORILLO, Andrée, TAMINE, Joëlle, SOUBLIN, Françoise, *Exercices de syntaxe transformationnelle du français*, Paris, Colin, 1974.
- BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1949.
- COMBETTES, Bernard, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1993.
- CONSANI, Carlo, *Contatto interlinguistico fra presente e passato*, Milan, LED, 2015.
- CORBLIN, Francis, « Existe-t-il un 'ça' impersonnel en français ? », *L'information grammaticale*, n. 62, 1994, p. 45-47.
- CORMINBOEUF, Gilles, « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain », in APOTHÉLOZ, Denis, COMBETTES, Denis, NEVEU, Franck (éds.), *Les linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009a, p. 203-216.
- CORMINBOEUF, Gilles, *L'expression de l'hypothèse en français*, De Boeck Duculot, 2009b.
- DANLOS, Laurence, NAKAMURA, Takuya, PRADET, Quentin, « Vers la création d'un VerbeNet du français », in *Atelier Fondamental, TALN 2014*, Marseille, France, 2014.
- DANCYGIER, Barbara, SWEETSER, Eve, *Mental Spaces in Grammar : Conditional Constructions*, Cambridge, CUP, 2005.
- DE CAT, Cécile, « French dislocation without movement », *Natural Language & Linguistic Theory*, n. 25, 2007, p. 485-534.
- DELAVEREAU, Annie, « *Si*, la syntaxe et le point de vue des positions », in AA.VV., *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 1992, p. 107-122.
- DRUETTA, Ruggero, « Le pronom *ça* sujet à l'oral et à l'écrit », in MARGARITO, Mariagrazia, GALAZZI, Enrica, LEBHAR POLITI, Monique, (éds.), *Oralità nella parola e nella scrittura / Oralité dans la parole et dans l'écriture*, Torino, Libreria Cortina, 2001, p. 15-34.
- DRUETTA, Ruggero, « Le SN postverbal de la construction impersonnelle », *Repères DoRiF*, n. 6, 2015.
- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire*, Paris, Herman, 1972.

- FAIRON, Cédric, SINGLER, John V., « I'm like, Hey, it works ! » : Using GlossaNet to find attestations of the quotative (be) like in English-language newspapers, in RENOUF, Antoinette, KEHOE, Andrew (éds), *The Changing Face of Corpus Linguistics*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2006, pp. 325-336.
- FAUCONNIER, Gilles, *Espaces mentaux*, Paris, Ed. Minuit, 1984.
- GADET, Françoise, *Le français populaire*, Paris, PUF, 1992.
- GREIDANUS, Tine, *Les constructions verbales en français parlé : étude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*, Niemeyer, Tübingen, 1990.
- GROSS, Maurice, *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann, 1975.
- GROSS, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français. 1 – Syntaxe du verbe*, Paris, Cantilène, 1986a.
- GROSS, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français. 2 – Syntaxe du nom*, Paris, Cantilène, 1986b.
- HÉRIAU, Michel, *Le verbe impersonnel en français moderne, Thèse d'État*, Université de Haute Bretagne, Lille, Atelier de reproduction des Thèses, 1980.
- JEANJEAN, Colette, « Qu'est-ce que c'est que 'ça' ? Etude syntaxique de 'ça' sujet en français parlé : la construction 'quand P + ça' », *Recherches sur le français parlé*, 4, 1982, p. 117-151, https://repository.ortolang.fr/api/content/recherches-francais-parle/v1/pdf/volume_4/117_4_RSFP.pdf
- JONES, Michael Allan, *Foundations of French Syntax*, Cambridge, CUP, 1996.
- HUOT, Hélène, *Constructions infinitives du français. Le subordonnant DE*, Genève/Paris, Droz, 1981.
- KAILUWEIT, Rolf, 2005, *Linking : Syntax und Semantik französischer und italienischer Gefühlsverben*, Tübingen, Walter de Gruyter.
- LAHOUSSE, Karen, « La distribution de l'inversion nominale en français dans les principales non interrogatives et les subordonnées circonstancielles », *Linguisticae Investigationes n. 26(1)*, 2003, pp. 123-158.
- LAPORTE, Éric, « Exemples attestés et exemples construits dans la pratique du lexique-grammaire », in FRANÇOIS, Jacques (éd.), *Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité*, Louvain, Peeters, 2008, p. 11-32.
- LEBAS, Franck, « Conséquences théoriques des frontières de la polysémie. Application au pronom *il* », *Langue française*, 113(1), 1997, p. 35-48.
- LEONARDUZZI, Laetitia, HERMENT, Sophia, « The limits between extrapositions and right-dislocations », *Cercles*, n. 29, 2013, p. 46-66.
- MAILLARD, Michel, « Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une phrase asubjectale d'une phrase à sujet indistinct ? », *L'information grammaticale*, n. 62, 1994, p. 48-52.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999.
- MARELLO, Carla, « Traduzione e lingua », *Enciclopedia dell'italiano*, Treccani, 2011.
- MILLER, Philip, « Discourse constraints on (non)extraposition from subject in English », *Linguistics. An interdisciplinary journal of the language sciences*, 39(4), 2001, p. 683-702.
- MULLER, Claude, « Combien faut-il distinguer de *si* ? », in IBRAHIM, Amr (éd.), *Supports, opérateurs, durées*, Paris, Belles Lettres, 1994, p. 185-206.
- MULLER, Claude, « Sémantique de la subordination : l'interrogation indirecte », in ROUSSEAU, André (éd.), *La sémantique des relations*, Lille, Univ. Charles-de-Gaulle, 2001, p. 163-177.
- OLSSON, Hugo, *La concurrence entre *il*, *ce* et *cela* (ça) comme sujet d'expressions impersonnelles en français contemporain*, Umea, Almqvist och Wiksell, 1986.
- PERRET, Michèle, *Introduction à l'histoire de la langue française*, 3e éd., Paris, Colin, 2009.
- Ressources linguistiques du Laboratoire Gaspard-Monge de l'Université Paris-Est*, 2016, <http://infolingua.univ-mvlv.fr/DonneesLinguistiques/Lexiques-Grammaires/Visualisation.html>
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 4e éd., Paris, PUF, 2016.
- ROSENBAUM, Peter S., *The grammar of English Predicate Complement Constructions*, Cambridge (Massachusetts), MIT, 1967.
- ROUBAUD, Marie-Noëlle, SABIO, Frédéric, « Les *Si*-Constructions et la fonction sujet en français contemporain », in NEVEU, Franck, MUNI TOKE, Valelia, KLINGLER, Thomas, DURAND, Jacques, MONDADA, Lorenza, PREVOST, Sophie (éds), *Actes du 2^e Congrès Mondial de linguistique française*, 2010, New Orleans, CMLF, pp. 1-12.
- TASMOWSKI, Liliane, WILLEMS, Dominique, « Les phrases à première position actancielle vide : 'Par la porte ouverte (il) entrait une odeur de nuit et de fleurs' », *Travaux de linguistique*, n. 14/15, 1987, p. 177-192.
- TOLONE, Elsa, *Analyse syntaxique à l'aide des tables du Lexique-Grammaire français*, Saarbrücken, EUE, 2012.
- VECCHIATO, Sara, « L'interaction entre forme verbale et complémentation. *Connaître/ conoscere, savoir/sapere* et les interrogatives indirectes », in BELLATI Giovanna & al. (eds.), *Un paysage choisi. Mélanges de linguistique française offerts à Leandro Schena*, Paris-Torino, L'Harmattan, 2007, p. 397-406.
- VECCHIATO, Sara, « Synonymie en syntaxe. Étude de la complémentation verbale à travers des réseaux d'emplois synonymiques (*connaître, reconnaître, savoir*) », in CIGADA, Sergio, VERNA, Marisa (eds.), *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e*

italiano, Atti del Convegno (Università Cattolica di Milano, 24-27 ott. 2007), Milano, Vita e Pensiero, 2008, p. 427-450.

VECCHIATO, Sara, « Si P comme partie de la valence verbale. Le cas du verbe *importer* », *Repères Dorif*, 6 - *Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Alberto BRAMATI (éd.), 2015, http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles.php?art_id=192/

WILLEMS, Dominique, « À propos de la gravitation en langue et son utilisation pragmatique. La montée de la négation et autres phénomènes en français », in VELDE, Marc, VANDEWEGHE, Willy (éds.), *Bedeutung, Sprechakte und Texte*, Gent, de Gruyter, 1979, p. 135-144.

WIMMER, Christine, « Une troisième conjonction *Si* ? », *L'Information Grammaticale*, n. 10, 1981a, p. 3-11.

WIMMER, Christine, « Une troisième conjonction *Si* ? (suite) », *L'Information Grammaticale*, n. 11, 1981b, p. 7-10.

ZARING Laurie, « On the Relationship between Subject Pronouns and Clausal Arguments », *Natural Language & Linguistic Theory*, 12(3), 1994, p. 515-569.

1

Comme nous le verrons dans le premier paragraphe (§1), pour des raisons d'exposition nous traiterons *ça* et *cela* comme des synonymes qui ne se différencient que d'un point de vue de registre linguistique. En fait, leurs différences distributionnelles concernent un certain nombre de classes verbales. Nous faisons abstraction de cette dernière information dans le présent article, car les verbes que nous analysons sont des synonymes qui appartiennent à la même classe (i.e. *concerner* et *regarder*, § 3.2).

2

GlossaNet est un concordancier développé par le Centre de Traitement Automatique du Langage de l'Université Catholique de Louvain (FAIRON, SINGLER 2006), accessible à la page <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/>; *Gallica* est un moteur de recherche de la Bibliothèque Nationale de France, accessible à la page <http://gallica.bnf.fr/>.

3

Nous nous référons aux exemples disponibles dans les *Ressources linguistiques* développées par le Laboratoire Gaspard-Monge de l'Université Paris-Est, ressources qui continuent le travail entamé par Maurice GROSS (1975), BOONS, GUILLET, LECLÈRE (1976), LAPORTE (2008) et d'autres.

4

L'objectif de GROSS (1986b : 147) était d'avoir un traitement unifié pour la coréférence avec les noms et les phrases.

5

Nous renvoyons entre autres à COMBETTES (1993), à DE CAT (2007) et à AVANZI (2009 ; 2012) pour un encadrement du phénomène du détachement et de la dislocation.

6

Il peut être utile de rappeler que ce type de construction existe aussi dans d'autres langues dont l'anglais, la différence apparente entre *extraposition* et *dislocation à droite* étant la pause entre le verbe de la principale et la proposition subordonnée. Le pronom personnel employé dans la position de sujet préverbal est *it* (LEONARDUZZI et HERMENT 2013). Entre autres, MILLER (2001) observe que le pronom *it* de l'extraposition ne se réfère pas à la subordonnée extraposée, alors que le *it* de la dislocation est de nature référentielle – ce qui est prouvé par le fait qu'il peut être remplacé par le pronom démonstratif *this*, seulement là où une pause intonative signale qu'on est en présence d'une dislocation :
(*It + *this*) was a shock to me [the fact suggested that a cruel capitalist should be such a grateful fellow].
(*It + this*) was a shock to me, [the fact suggested that a cruel capitalist should be such a grateful fellow].

7

D'après BRUNOT et BRUNEAU (1949 § 362), un réel flottement dans l'emploi des pronoms *il* et *ce* a perduré pendant des décennies, avant que les deux formes ne se répartissent dans des cas déterminés : *C'est dommage de faire cela*. Vs *Il m'est impossible d'y rien changer*. Dans le français contemporain, le pronom *ce* est à son tour en distribution complémentaire avec le pronom *ça/cela*, lorsque la principale est construite avec le verbe *être* (HUOT 1981 : 115) : *Ça m'amuse qu'il soit venu*. Vs *C'est amusant qu'il soit venu*. Plus précisément, *ça* et *ce* peuvent alterner devant les formes de *être* à initiale consonantique (*celça sera*), les composées (*celça a été*), les auxiliaires modaux (*celça doit être*) (DRUETTA 2001 : 17).

8

La lettre *E* entre parenthèses avant le signe « + » indique par convention la possibilité d'effacer la partie de la phrase qui suit le signe « + » et donc de laisser cette portion vide (cf. l'anglais *empty*).

9

Voir entre autres HÉRIAU (1980) pour un aperçu général des formes impersonnelles ; CORBLIN (1994) pour une analyse du *ça* « impersonnel » ; OLSSON (1986), GREIDANUS (1990), MAILLARD (1994) et ZARING (1994) pour la concurrence entre *ça* et *il* devant les prédicats impersonnels ; DRUETTA (2001) et (2015) pour la cooccurrence du pronom *il* respectivement avec une proposition et un nom comme suite postverbale.

10

Les exemples (8a) et (8c) sont tirés des pages 521 et 554 de ZARING (1994) respectivement. Nous avons ajouté (8 b) par souci de clarté.

11

La numération des tables suit la classification de GROSS (1975) qui a analysé environ 3000 verbes à complétive. Les verbes de la table 4 ont comme structure définitionnelle *Qu P V N*, c'est-à-dire que leur structure de base inclut une phrase subordonnée introduite par *que* (*Qu P*), suivie d'abord d'un verbe (*V*), ensuite d'un complément d'objet direct (*N*) : *Qu'Ida parte étonne Max*. Les verbes de la table 5 ont comme structure définitionnelle *Qu P V Prép N*, c'est-à-dire que leur structure de base inclut une phrase subordonnée introduite par *que* (*Qu P*), suivie d'un verbe (*V*) et d'un complément d'objet indirect (*Prép N*) : *Qu'on le prenne pour un autre arrive à Max*. Ces tables, toujours en révision constante (TOLONE 2012) sont accessibles dans les *Ressources linguistiques* du LIGM. Nous renvoyons aussi à la page *Verbenet* (DANLOS et al. 2014).

12

Aucun de ces deux groupes n'inclut les verbes *falloir*, *sembler* et d'autres, à cause du fait qu'ils ne semblent pas analysables avec le mécanisme de l'*extraposition*, tout en se construisant avec le pronom *il* (ces verbes entrent dans la table 17).

13

Nous renvoyons aussi à CORMINBOEUF (2009a) et à ROUBAUD et SABIO (2010) pour un aperçu de cette problématique.

14

Ces exemples sont tirés d'HUOT (1981 : 128-132).

15

Nous verrons au § 3.2 que les verbes psychologiques n'acceptent pas d'interrogative indirecte. L'inacceptabilité d'*être égal* pourrait alors être due au fait que cette expression désigne une réaction émotive et pas un degré d'intérêt.

16

Ces exemples sont tirés de BORILLO (1978 : 69).

17

La *permutation* consiste dans une simple inversion des éléments de la phrase, notamment entre complétive et complément, comme dans (GROSS 1975 : 93-94) :

Paul déduit que tout fonctionne bien de tes remarques.

Paul déduit de tes remarques que tout fonctionne bien.

18

Nous rappelons que selon certains linguistes, dont DELAVEAU (1992), la forme *Si P* a un statut différent selon qu'elle est placée à gauche (hypothétique) ou à droite (interrogative). Nous avons refusé l'hypothèse de DELAVEAU (1992) dans notre article de 2015 (VECCHIATO 2015).

19

Les exemples (22a) et (23a) sont tirés de DRUETTA (2001 : 21-27), tandis que (22b) et (23b) sont issus de l'application du test.

20

Nous renvoyons à MARCHELLO-NIZIA (1999) pour un aperçu diachronique de l'expression du sujet avec les verbes à complétive.

21

Lorsque la position de sujet est occupée par un pronom (*ça/cela* ou *il*) l'infinitif *savoir si P* ou *si P* introduit par la préposition *de* (cf. § 3.) reste la structure la plus fréquemment utilisée.

Ça m'importe peu de savoir si je suis un ancien ou un jeune. (Le Parisien).

Dans ce cas, *si P* est en position régime du V *savoir*. En revanche, dans certaines variétés régionales, comme le français du Canada, les attestations avec pronom *ça/cela* sans infinitif semblent être plus nombreuses que celles avec l'infinitif :

Ça m'importe peu si je marque ou non, l'important, c'est l'équipe (Journal de Montréal).

22

Je viens de parcourir le Plan d'action de la CAQ. (...) Je le trouve brillant. Sur une échelle de danger allant d'un à dix, c'est onze. Il est possible qu'il ne soit pas prémédité. Mais à ce stade, ça compte peu si on ne le comprend pas. (Éric de la Notie)

23

(28a) Exemple des *Ressources linguistiques LIGM* ; (28b) Gaby Owl, « J'en suis incapable », *Gaby Owl Blog*, 2016.

24

Le test de disjonction peut être utile afin d'identifier la nature « interrogative » de ces subordonnées. Nous renvoyons aux deuxième et troisième paragraphes (§ 2 et § 3) pour une discussion sur ce point.

25

Voir aussi KAILUWEIT (2005) pour une analyse de la distribution des verbes psychologiques en français.